



Chères Brouziliennes, Chers Brouziliens,

La situation sanitaire ne nous permet malheureusement pas de pouvoir nous retrouver cette année pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Il m'a paru cependant important de vous présenter mes premiers vœux depuis mon élection de Maire.

2020 aura été une année inédite pour nous tous. Nous avons dû apprendre à vivre différemment.

Les élections municipales se sont déroulées dans un contexte particulier à la veille de notre premier confinement. J'en profite pour remercier chaleureusement Dominique Paquereau, mon prédécesseur, qui a dû assurer une prolongation de son mandat jusqu'au 25 mai 2020.



La mise en place du nouveau conseil municipal s'est déroulée de manière inédite. Depuis cette élection, nous avons principalement travaillé sur le fonctionnement de notre commune et ses équipements.

Tout d'abord, je tiens à remercier la nouvelle équipe municipale qui, malgré les contraintes rencontrées, a pu se réunir pour réaliser la confection et la distribution des masques destinés à l'ensemble de nos habitants. J'en profite également pour remercier les couturières bénévoles qui ont également contribué à la réalisation des masques.

Ensuite, nous avons réfléchi avec les directeurs de nos deux écoles et la société de restauration scolaire pour permettre à nos enfants de pouvoir bénéficier d'un repas chaud le midi et ce en dehors des salles de classe. Une nouvelle organisation a ainsi été mise en place. Nous continuerons de nous adapter pour le bien-être de nos élèves.

Pour garder le contact avec vous, nous avons déployé une application Mobile qui s'avère être un vrai succès. Ce nouvel outil de communication nous permet de diffuser des informations de manière instantanée. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore téléchargée, je vous invite bien entendu à le faire.

Nos associations et nos entreprises ont également été impactées par cette crise sanitaire. Plus d'entraînements, plus de matchs, plus de moments de convivialité avec les équipes et nos salles qui sont restées fermées.

Un plan d'actions en soutien aux commerces de proximité a été mis en place par la Communauté de Communes à la suite du second confinement. Je vous invite à vous rendre chez nos commerçants et entreprises de notre commune. N'oublions pas que ces commerçants et artisans sont acteurs de notre dynamisme local et contribuent à l'attractivité de notre commune.

En ce qui concerne le milieu associatif et dans le cadre du Plan Bénévolat lancé par le Département de la Vendée, notre commune a obtenu cette année le label « Vendée Double Cœur ». Cette distinction a pour objectif de mettre à l'honneur les communes qui œuvrent au quotidien sur leur territoire en faveur des associations et de leurs bénévoles. Cette distinction est assortie d'une subvention qui est allouée dans le but d'organiser une ou plusieurs formations et d'acquérir au profit des associations du matériel destiné à leur mise en œuvre. Je tiens à remercier tout particulièrement la commission Associations-Vie Locale qui a travaillé pour obtenir cette récompense mais aussi tous les bénévoles qui font la richesse du tissu associatif de notre commune.

Côté urbanisme, trois lotissements vont pouvoir être commercialisés dès le début de l'année 2021. 3 lots au Pré des Rivières, 2 lots à bâtir au lotissement Le Chêne Vert et 9 lots à bâtir à La Carrière.

La commission Vie Sociale et Solidarité a réfléchi à la mise en place d'une analyse de besoins sociaux afin d'identifier les besoins ainsi que les attentes de la population en matière de réponse sociale pour aujourd'hui mais aussi pour demain. A l'issue de cette analyse qui débutera en 2021, une feuille de route sera établie pour nous permettre de définir un projet d'action sociale pour répondre au mieux aux besoins de nos habitants et l'amélioration de leur quotidien.

La commission Bâtiments va de son côté mener des études pour la réhabilitation des dépendances du Prieuré et du Foyer Soleil. Nous espérons tous que 2021 sera une année meilleure pour nous tous et nous permettra de pouvoir reprendre le cours d'une vie normale.

Aussi, et pour la première fois, je tiens à adresser mes vœux les plus sincères :

- à vous tous Brouziliens et Brouziliennes,
- à l'ensemble des agents municipaux,
- à mes collègues élus ainsi qu'aux extra-municipaux qui participent à la vie de la commune,
- aux responsables des associations ainsi qu'à leurs membres,
- aux commerçants et artisans,
- à l'ensemble des professionnels du monde agricole,
- à la paroisse,
- à l'ensemble du personnel médical,
- aux directeurs des écoles et du collège
- aux forces de l'ordre et à nos sapeurs-pompiers.

Enfin, je tiens à remercier Léo Hériteau, jeune brouzilien et lycéen, pour la réalisation de la vidéo de ces vœux qui est toujours disponible sur You tube.

Bonne et heureuse année 2021.

Émilie DUPREY

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 janvier 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Pascal CAILLE, Mme Sonia LAUTRU, M. Patrick PERDRIAU, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints – M. Jean-François BOLTEAU, conseiller délégué, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Jacqueline BLAIN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Olivier LE GUYADER, Mme Judith MONTAUBAN, M. Pascal BINET, M. Pascal BROCHARD, Mme Bernadette MARTINEAU, M. Cyril DROUIN, Mme Patricia VERGNAUD, Mme Laëtitia CAMUS, M. Julien GUILLON, M. Antoine SANTOS, les conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Isabelle LACREUSE

Extension du restaurant scolaire



Le code Général des Collectivités Territoriales prévoit la possibilité de versement de fonds de concours entre la Communauté de Communes et les communes membres pour la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement.

La Communauté de Communes a décidé de répartir entre les communes, pour la période 2018-2020, une enveloppe de fonds de concours de 2 100 000 € dont 218 133 € attribués à la Commune des Brouzils.

La commune sollicite l'attribution d'un fond de concours de 44 141 € pour le financement des travaux d'extension du restaurant scolaire. Le Plan de financement du projet est le suivant :

Extension du Restaurant Scolaire			
Dépenses TTC		Recettes	
MO et travaux	342 000.00 €	Contrat de Ruralité (Départ.)	90 000.00 €
		Fonds Ecole (Région)	30 700.00 €
		Fonds de concours (Com-Com)	44 141.00 €
		FCTVA	56 100.00 €
		Autofinancement (Commune)	111 059.00 €
TOTAL	342 000.00 €	TOTAL	342 000.00 €

Le montant à charge de la commune = 111 059 €

Pour mémoire, sur la période 2018/2020, la Commune des Brouzils a déjà perçu les sommes ci-après au titre des fonds de concours : 83 992 € pour les travaux de la rue De Lattre et 90 000 € pour la restauration de la Festivale.

Au stade d'avancement des travaux, la mise en fonctionnement de l'extension devrait avoir lieu à la rentrée des vacances de février.

Echange de terrain au lieu-dit « BENEAU »

Une grange est en cours de vente au lieu-dit « Béneau » en vue de sa réhabilitation en maison d'habitation. Le hameau était jusqu'alors constitué d'une seule propriété, la route qui traverse le village appartenant elle-même aux propriétaires du bien.

Pour ne pas enclaver l'une des habitations, il convient de rendre publique la voirie. En échange, il est convenu avec les propriétaires que la commune cède un délaissé communal attenant à la maison existante. Cet échange

pourrait se faire sans contrepartie financière avec une répartition à 50/50 des frais de géomètre et de notaire.

PARTICIPATION DE LA COMMUNE POUR UN ENFANT EN CLASSE ULIS

Le Conseil donne un avis favorable pour verser une participation de 281.44€ pour un enfant scolarisé en classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à l'école Jules Verne de la ville de Montaigu-Vendée.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Madame le Maire fait savoir aux membres du Conseil Municipal qu'elle n'a pas fait usage du droit de préemption qui lui est délégué pour les propriétés suivantes : 6 rue de la Fontaine, 17 rue Clémenceau.

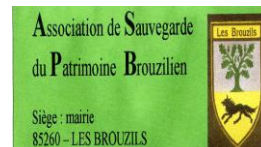
OPÉRATION ARGENT DE POCHE

6 jeunes ont été retenus par la Mairie, pour les vacances de février, dans le cadre de l'opération argent de poche. La commune souhaite reconduire l'opération pour les vacances de Pâques.

FORMATION A LA GENEALOGIE

Formation Généalogie : une grande incertitude sur l'évolution de la crise sanitaire nous oblige à reporter, par précaution, la formation généalogie programmée le 14 février. Ceux qui se sont inscrits, que nous remercions pour leur investissement, seront informés personnellement.

Nous programmerons de nouvelles sessions pour cette formation à partir d'une conjoncture plus saine.



« T'as pas vu du fumier pour mon jardin ? »

Un mini marché d'agriculteurs locaux pour le jardinier

Le samedi 6 mars 2021 de 10h à 12h à la zone artisanale Colonne 3 aux Brouzils, l'association des agriculteurs du Groupement d'Etude et de Développement Agricole (GEDA) du canton de St Fulgent organise une opération « T'AS PAS... »



À cette occasion, fumier, lombricompost, petites bottes de paille, de foin... seront vendus aux jardiniers amateurs du canton. C'est l'occasion d'échanges nombreux et intéressants entre jardiniers et agriculteurs, aussi bien sur les techniques agricoles (et potagères !) que sur le métier d'agriculteur en général

Oliver JAUNET, Membres du conseil du GEDA St Fulgent

Merci Juste Mille MERCIS



Cette année, nous n'avons pas pu faire notre tournée de distribution de calendriers, mais en cherchant bien, nous avons trouvé la solution de vous le faire parvenir avec le Brouzils Infos.

Nous vous remercions pour vos dons ainsi que pour les petits mots qui les accompagnent.

Ces mots ne sont pas que quelques post-its glissés dans une enveloppe, ce sont des remerciements, des mots touchants. Ces mots nous font du bien en cette période qui n'est pas facile pour tout le monde.

Par vos petits mots, chaque Sapeur-Pompier sait pourquoi il s'est engagé et est toujours prêt à aller porter secours quand il est appelé.

Chacun de nous aurait préféré vous apporter ce calendrier et discuter ensemble, mais nous nous reverrons.

C'est à nous de vous dire merci pour votre soutien.

Les Sapeurs-Pompiers des Brouzils

~ ETAT CIVIL ~

Pour être en conformité avec le règlement européen général sur la protection des données à caractère personnel (RGPD) la commune ne publiera plus les adresses dans l'onglet Etat-Civil

Nous accueillons avec joie la **naissance** de...

Lina DOUINI TALHOUARN

le 5 décembre

Avec tristesse nous vous faisons part du **décès** de...

Lionel FRANCHETEAU

le 23 décembre

Odette PAYRAUDEAU

le 26 décembre

~ ETAT CIVIL 2020 ~



✂ NAISSANCES : 31

(dont 6 pour lesquelles les parents n'ont pas souhaité la publication dans la presse)
17 filles et 14 garçons

Simon LABROUSSE	le 18 janvier
Aria CARRENO	le 17 février
Noé VINET	le 27 février
Sacha MOREAU	le 27 février
Jade RETIERE	le 3 mars
Louison DAHERON	le 16 mars
Elise MABIT	le 22 avril
Emiliano BOUTEAU	le 25 avril
Nina MORISSET	le 6 mai
Énora BOUTEAU	le 20 mai
Émy BERNIER	le 9 juin
Élio CHEVALLEREAU	le 19 juin
Liam PAVAGEAU	le 30 juin
Mathéo COUTAUD	le 28 juillet
Capucine SANTOS	le 19 août
Noa LE DERFF	le 5 septembre
Eve GAUTHIER	le 30 septembre
Éléonore PABOEUF	le 14 octobre
Eryna POGU	le 20 octobre
Dimitri PIVETEAU	le 14 novembre
Clémence DAVIAUD	le 17 novembre
Letty BIGOT	le 18 novembre
Hugo AMELINE	le 30 novembre
Lina DOUINI TALHOUARN	le 5 décembre
April GACHOT	le 30 décembre

✂ DÉCÈS : 33

Marie PUBERT	le 1er janvier
Louissette LE MOUEL	le 10 janvier
Marie-Thérèse DRONNEAU	le 18 janvier
Jacques NIEUVIARTS	le 15 janvier
Eliane SIROT	le 21 janvier
Léon CHARRIEAU	le 26 janvier
Louissette BAUD	le 29 janvier
Pascal GUEDON	le 28 février
Paulette FOURNIER	le 15 mars
Yvette LAPORTE	le 22 mars
Germaine TETAUD	le 22 mars
Marie BÉNÉTEAU	le 27 mars
Marie CHABOT	le 3 avril
Madeleine DUVAL	le 21 avril
Didier DUPART	le 22 avril
Odile BARBARIT	le 14 mai
Jeanne MINGUET	le 23 mai
Marie MORVAN	le 23 juillet
Anne MERLET	le 23 juillet
Roger SPONY	le 30 juillet
Georges GUICHETEAU	le 2 août
Andréa BELLAMY	le 19 août
Marie CHAUVEAU	le 29 août
Louis CHAMPAIN	le 1er septembre
Daniel PINEAU	le 16 septembre
Jeanne BLANCHARD	le 30 septembre
Yvonne RAINTEAU	le 18 octobre
Marie CLERGEAU	le 27 octobre
Thérèse BARRETEAU	le 25 novembre
Marie BULTEAU	le 07 décembre
Madeleine SEILLER	le 14 décembre
Lionel FRANCHETEAU	le 23 décembre
Odette PAYRAUDEAU	le 26 décembre



✂ MARIAGES : 7

(dont 1 pour lequel le couple n'a pas souhaité la publication dans la presse)

Caroline DOUAUD et Sébastien GOGUET	le 27 juin
Priscillia GAVERIAUX et Stéphane HOCH	le 18 juillet
Nicole KANYIMBO MUBALO et Ramazani OPANGO	le 1er août
Elodie BARDOLLE et Michaël LAVERGNE	le 12 septembre
Céline BAIZE et Charles-Henri DA FONSECA	le 26 septembre
Gaëlle GARNIER et Yann BRUNET	le 26 septembre

